



Ville de Takoma Park, Maryland

RÉUNION DE SÉLECTION

Mardi 12 septembre 2017

7h30 : Auditorium

Centre communautaire de Takoma Park - Centre des citoyens Sam Abbott

7500 Maple Avenue, Takoma Park, MD

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance (7h30)
2. Déclaration d'intention et déroulement de la procédure
3. Sélection du secrétaire de la réunion
Le responsable présentera une motion ayant pour but de sélectionner Brian Ernst comme secrétaire de la réunion. M. Ernst est le directeur du comité des élections.
4. Sélection des candidats au conseil municipal dans l'ordre suivant :

circonscription 4, circonscription 2, circonscription 1, circonscription 3,
circonscription 5, circonscription 6
5. Sélection des candidats au poste de maire
6. Brèves annonces non partisans particulières (forums électoraux, réunions d'inscription des électeurs, etc.)
7. Ajournement : motion d'ajournement

(Voir les notes aux participants au dos de ce formulaire.)

Avis de conformité à l'ADA

La ville de Takoma Park s'engage à veiller à ce que les personnes handicapées soient en mesure de participer pleinement aux réunions publiques. Toute personne prévoyant d'assister à une réunion ou à une audience publique de la ville de Takoma Park, et qui souhaite recevoir des équipements et services d'assistance ou bénéficier d'aménagements spéciaux est priée de contacter Jason Damweber, directeur municipal adjoint par téléphone au 301-891-7202 ou par e-mail à JasonD@takomaparkmd.gov au moins 48 heures à l'avance.

**12 SEPTEMBRE 2017 - RÉUNION DE SÉLECTION
NOTES AUX PARTICIPANTS**

Le but de cette réunion est de sélectionner les candidats au poste de maire et aux sièges de conseillers municipaux pour les six circonscriptions.

Afin d'accélérer le déroulement de la réunion, veuillez respecter ce qui suit :

- 1. Arrivez assez tôt pour vérifier à la table d'accueil que vous êtes bien inscrit en tant qu'électeur et pour recevoir les identifiants vous permettant de participer à la réunion. La table sera ouverte à 18h30. Il vous sera demandé de donner votre nom et votre adresse ainsi que votre mois et jour de naissance. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pourrez le faire à ce moment-là.**
- 2. Il vous sera remis une carte de confirmation portant votre numéro de circonscription qui montrera qu'ont été vérifiées votre inscription et votre éligibilité à présenter ou appuyer une candidature.**
- 3. Si vous présentez ou appuyez une candidature au poste de maire, vous devez être inscrit en tant qu'électeur avec une adresse dans la ville de Takoma Park.**
- 4. Si vous présentez ou appuyez une candidature à un siège de conseiller municipal, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la même circonscription que celle du candidat.**
- 5. Inscrivez votre nom et votre adresse au dos de votre carte de confirmation si vous présentez ou appuyez une candidature.**
- 6. Utilisez le microphone du podium lorsque vous prenez la parole. Donnez votre carte de confirmation au secrétaire de la réunion.**
- 7. Donnez votre nom et votre adresse avant de prendre la parole. Veuillez limiter vos observations à trois (3) minutes.**
- 8. La participation est réservée aux électeurs de la ville, et dans le cas des candidatures aux postes de conseillers municipaux, aux électeurs de la circonscription dans laquelle est présentée la candidature de conseiller municipal.**